

Le *Magnétisme animal*, par J. DELBŒUF (Alcan, 1889), broch. in-8° de 125 p.

M. Delbœuf a le don de rajeunir les sujets épuisés ; c'est cette heureuse faculté naturelle qui lui a permis de faire paraître sur l'hypnotisme un nouveau travail, avec la certitude d'intéresser toujours son lecteur. Le côté secondaire de la substantielle brochure qu'il vient de livrer à la publicité est d'être un plaidoyer contre les ennemis de l'hypnotisme, contre les médecins ou les corps officiels qui veulent s'en attribuer le monopole, et aussi bien contre les municipalités timorées qui en interdisent les représentations publiques. Nous n'avons pas à prendre parti dans cette querelle. Mais M. Delbœuf est, avant tout, un homme de science, aussi ingénieux comme théoricien que comme expérimentateur, et, en plaidant, il enseigne supérieurement. De sa lecture se dégage une impression forte, une conception neuve des phénomènes dont il s'agit. Après avoir été, comme il dit, « salpêtrieriste », il s'est enthousiasmé pour l'école de Nancy, sans cependant accepter toutes ses idées. « Il y a peut-être, dit-il, (p. 75), dans les phénomènes magnétiques, autre chose que de la suggestion ». Il est donc moins exclusif que M. Bernheim. Mais il étend plus loin encore que ce dernier le cercle des personnes hypnotisables. Il pense que « *chacun de nous*, pris à un certain moment de la journée, entre la veille et le sommeil, présente le degré de suggestibilité *le plus élevé* », et que « le magnétisme est l'art de faire naître ce moment et cet état, et surtout l'art de le prolonger et de le maintenir ». A ses yeux, donc, l'état hypnotique est une sorte de sommeil imparfait et s'éclaire par sa comparaison avec cette espèce de rêves *d'avant sommeil* que M. Maury, ce précurseur de tous nos hypnotiseurs, ce psychologue hors ligne, dans son livre capital sur le *sommeil et les rêves*, a baptisés *songes hypnagogiques*. Il faut se reporter à cet ouvrage déjà vieux, mais toujours bon à relire, pour sentir la portée et la nouveauté du rapprochement auquel M. Delbœuf a été conduit par ses expériences. L'état hypnotique n'est, d'après lui, qu'un rêve hypnagogique artificiel et persistant, au lieu d'être spontané et fugitif comme le sont ceux de nous tous au moment où nous allons nous endormir. Bien entendu, il ne faut pas pousser à bout cette assimilation ; sans cela il serait difficile de la concilier avec cette autre opinion de notre auteur, que « l'hypnotisme n'annihile pas, mais exalte la volonté ». Assurément l'assoupissement n'est pas accompagné d'une exaltation volontaire. Il est

cependant à noter que le rêve dont il s'accompagne quelquefois révèle, par l'extrême rapidité de son défilé d'images (1), une surexcitation extraordinaire de l'imagination, en rapport direct avec l'affaiblissement des sens. Mais les sens, dans ce songe anticipé, ne sont pas tout à fait paralysés, et leurs perceptions confuses aident à alimenter, comme dans l'hypnose, l'œuvre incohérente qu'élabore l'esprit mutilé.

L'hypnose, en effet, ressemble par là à ce singulier crépuscule psychologique, et c'est un des mérites de M. Delbœuf de l'avoir montré par une observation attentive ou plutôt par un interrogatoire habile des sujets réveillés et réminiscent. (Il est bon de savoir que la plupart des personnes hypnotisées par notre auteur gardent au réveil le souvenir de leurs actes.) Par exemple, il pose à une excellente somnambule cette question : « Quand je vous apparais en jeune homme avec chevelure abondante et barbe noire, me voyez-vous tel ? », et elle lui répond : « Oui ; pourtant c'est drôle ; *derrière la tête jeune, je vois la tête chauve à barbe blanche, mais comme effacée.* » Une autre fois, dit-il, « j'ai transformé, pour le jeune B..., ancien sujet de Donato, le docteur Mathieu en chaise. Alors, par des interrogations bien conduites, je rendis évident à tous les témoins de la scène que B... voyait le pantalon, les habits, les mains et la tête de M. Mathieu ; seulement, à l'entendre, *le pantalon habitait les pieds d'une chaise, l'habit pendait au dossier, et, quant à la tête, c'était une sculpture surmontant le dossier avec des yeux qui s'ouvraient et se fermaient, des dents qui se montraient et se cachaient.* » Il semble résulter de ces pénétrantes observations, s'il est permis, comme je le crois, d'en généraliser la portée, que la suggestion n'a jamais ou presque jamais, en réalité, la toute-puissance hallucination, la plénitude d'effet qu'elle paraît posséder. Sa vertu se bornerait à introduire dans le groupe des impressions de nos sens une image intercalaire qui tâcherait, n'importe comment, de se mettre en accord logique avec elles, conformément à ce besoin de combinaison systématique qui domine et meut incessamment l'esprit, même endormi, même incomplet (2). Au fond, c'est un besoin tout pareil qui, dans le rêve ordinaire, donne la couleur d'une évolution étrange, mais continue, à la juxtaposition des images discontinues et sans lien qui les composent. Combien de fois, à

(1) Voir à ce sujet M. Maury.

(2) L'adopte pleinement les idées développées à cet égard par M. Paulhan dans son bel ouvrage récent sur *l'Activité mentale*.

l'époque où j'étudiais curieusement mes rêves, n'ai-je pas admiré cette merveilleuse faculté d'agencement qui établit instantanément une liaison entre les éléments les plus disparates, comme font les improvisateurs qui, sur les rimes les plus folles, écrivent les bouts-rimés les plus réussis ! Je me souviens avoir vu un de mes parents se transformer en chat, puis en oiseau ; mais derrière les moustaches du chat, derrière les ailes de l'oiseau, il subsistait quelque chose de mon parent, quelque chose qui se fondait avec elles comme le buste humain du Centaure avec ses jambes de cheval, et ce quelque chose m'empêchait d'être tout à fait convaincu que j'avais devant moi un simple félin, un simple volatile.

Si le point de vue de M. Delbœuf est exact, l'hallucination suggérée à l'hypnotique serait loin de posséder même le degré d'intensité propre à l'image vue dans le rêve du sommeil profond. Il croit l'hypnotisée, en général, assez faiblement persuadée de la réalité des visions qu'on lui suggère et que, par complaisance, elle dit voir. D'ailleurs, il est disposé à penser que le rêveur même dispose toujours d'une très faible dose de foi. Est-ce bien vrai ? Je me permets d'en douter. La seule raison apparente d'admettre cette hypothèse, c'est que, la précision et la clarté des images du songe étant toutes relatives et très inférieures toujours à la vigueur des prescriptions de la veille, leur *crédibilité doit* être aussi inférieure à celle de ces dernières. Mais cette présomption suppose gratuitement que la force avec laquelle nous portons des jugements affirmatifs ou négatifs, dont les impressions de nos sens sont les éléments, est proportionnelle à l'intensité de ces impressions. Or, rien n'est moins vrai. Il n'est pas vrai non plus que la force du désir par laquelle nous attirons ou repoussons ces mêmes impressions s'élève ou s'abaisse suivant qu'elles sont plus ou moins intenses. Qui n'a souffert, durant certains cauchemars, les angoisses les plus vives ? Qui n'a goûté les plaisirs les plus paradisiaques dans certains songes délicieux ? En pareil cas, il n'est pas douteux qu'on est *croyant* et en même temps qu'on est *désireux* au plus haut degré, malgré la ténuité, la fugacité ordinaire de l'image qui suscite un tel déploiement de conviction et de passion.

Ceci soit dit pour que M. Delbœuf ne triomphe pas trop vite de M. Liégeois à propos de la responsabilité criminelle des hypnotisés. On sait qu'à cet égard ces deux savants psychologues sont en désaccord complet. Suivant M. Liégeois, les nombreuses expériences dans lesquelles on a vu des hypnotisés commettre, après leur réveil, sous l'influence de la suggestion, des semblants

de meurtre et de vol, prouvent que, si on leur eût suggéré des meurtres et des vols réels, ces automates animés eussent été aussi dociles. A cela, M. Delbœuf répond par un sourire ; il est entré dans la familiarité des somnambules, il connaît à merveille leur genre d'esprit aussi plaisant que complaisant, habile à jouer tous les jeux et à lire dans le jeu du partenaire. Si votre sujet fait ce que vous lui dites, c'est que le caractère simulé de vos commandements ne lui échappe pas. Quand, par hasard, il ne devine pas la simulation, il refuse absolument de vous obéir, s'il est honnête de nature. Ainsi, d'un honnête homme, un gredin n'a rien à espérer hypnotiquement pour l'accomplissement de ses desseins criminels, et, s'il s'agit d'utiliser comme instrument de crime un assassin-né ou un voleur-né, à quoi bon l'hypnotiser ? Les vieux procédés de larcin et d'assassinat sont encore les meilleurs, et il n'y a nul danger qu'on les néglige pour recourir à un moyen aussi périlleux, aussi chimérique, aussi fallacieux que l'hypnotisme. Du reste, a-t-on pu citer un seul exemple d'un crime commis *par* un hypnotisé, je ne dis pas *contre* ? Les alarmes du public à ce sujet sont donc ridicules, et nous pouvons continuer à dormir et à endormir tranquillement notre prochain.

Pratiquement, M. Delbœuf nous semble avoir raison ; l'hypnotisme ne nous paraît pas avoir un grand avenir judiciaire, la suggestion à l'état de veille, telle qu'elle ont pratiquée nos aïeux et que nous l'avons perfectionnée, la suggestion par l'école, par la chaire, par le livre, par le journal, par le club, etc., sera en tout temps la meilleure manière de mener son monde. Mais cela même prouve que, théoriquement, M. Liégeois n'a pas tout à fait tort. Pour que son adversaire, en effet, soit fondé à conclure comme il le fait, il doit commencer par nous démontrer que les transformations mentales opérées en nous par le rêve aussi bien que par l'hypnotisme n'atteignent pas le fond de la personne ; que, en dépit de nos mutilations et de nos aberrations intellectuelles, notre caractère moral reste inaltéré pendant le sommeil naturel ou artificiel.

Si cela était vrai, un bon moyen, ce semble, d'être fixé sur l'honnêteté des gens ou de révéler leur *criminalité native*, pour la plus grande joie de M. Lombroso (grand ennemi de l'hypnotisme, entre parenthèses), serait de leur suggérer hypnotiquement un crime ou un délit ; mais, d'autre part, quelle humiliation ce serait pour nous qui nous flattions jusqu'ici d'être de braves gens si, au réveil, nous nous souvenions d'avoir commis en rêve quelque infamie ou quelque atrocité ! J'avoue à ma honte que cela

m'est arrivé quelquefois, pas souvent, je dois le dire. Je suis donc un peu intéressé à croire que M. Delbœuf s'est trompé, par une exagération assez excusable, et vraiment, amour propre à part, je ne vois pas pourquoi ce composé d'inclinations qu'on appelle la *moralité* où l'immoralité d'un homme résisterait seul à cette dissolution ou à cette reconstruction, à cette analyse et à cette synthèse-nouvelle de la personne, dont le spectacle nous est offert par le moi rêveur ou magnétisé. Mais on peut reconnaître, et cela est déjà d'un grand intérêt, que ce noyau moral de l'être est la dernière chose qui se brise en nous. C'est un préjugé d'amettre l'automatisme des somnambules; notre auteur a contribué pour sa part à le dissiper. Toutefois est-ce bien l'unité, ou n'est-ce pas plutôt la complexité, et tout au moins la dualité du moi, qui résulte de ces expériences? Il observe avec finesse que jamais somnambule, auquel on a suggéré *de ne pas voir* un meuble ne s'est heurté à ce meuble, et il en conclut que, probablement, son *moi inconscient* ou plutôt *autrement conscient*, l'a averti de la présence de ce meuble que son *moi* proprement dit ne voyait pas. S'il en est ainsi, si le moi est réellement un *nom*, un faisceau que le sommeil délie, peut-on dire que ce faisceau reste identique à lui-même, après comme avant le relâchement de son lien? L'exemple de ces somnambules naturels, qui, se levant spontanément la nuit, ont frappé à coups de couteau le lit où ils croyaient leur ami couché, ou qui, sous l'empire d'une idée délirante, ont commis telle autre action contraire aux habitudes de toute leur vie éveillée, est une réponse bien forte de M. Liégeois à M. Delbœuf. Celui-ci (p. 97), se tire mal de cette objection. Mais, nous le savons, rien ne l'empêchera de croire, bon gré mal gré, au libre arbitre. Il ne désespère même pas de puiser de nouveaux arguments en sa faveur dans l'hypnotisme tel qu'il l'a compris et qui est à ses yeux l'exaltation, non de la volonté seulement mais de la liberté personnelle.

Bien d'autres idées, bien d'autres documents curieux seraient à glaner dans la brochure que nous étudions. J'y signale notamment une notice sur Louise Lateau, cette fameuse stigmatisée dont le cas a fait grand bruit longtemps avant la réapparition des phénomènes somnambuliques sur la scène de la science. M. Delbœuf, dès cette époque, avait pressenti avec une sagacité surprenante la véritable explication des faits étranges qui ont été si mal interprétés alors.